



10/06/2011

**COMMUNIQUE
DE PRESSE**

Generali Patrimoine propose aux CGPI, pour la première fois en version complète, le nouveau format d'échanges de données PENELOP

- PENELOP est le nouveau format de transfert de données clients que Generali Patrimoine a développé avec l'AFNOR (Agence Française de Normalisation) et l'association AGAP (Association de Gestion de l'Accord Penelop)
- Le format Penelop permet aux CGPI, grâce aux outils d'agrégation de compte, de donner à leurs clients une restitution fidèle de leurs actifs.
- Il intègre notamment les actes de gestion effectués sur les contrats et est compatible avec les fonctionnalités CRM proposées par les outils d'agrégation

LE PROJET PENELOP

Protocole Étendu et Normalisé pour les Échanges en Ligne sur les Opérations Patrimoniales

Dès 2009, Generali Patrimoine a participé au groupe de travail AFNOR / AGAP pour établir conjointement avec les assureurs, les agrégateurs de compte et les instances représentatives des CGPI, un format commun d'échange de données, en remplacement de la norme dite V1 de 1999.

LES AVANTAGES DU FICHER PENELOP PROPOSE PAR GENERALI PATRIMOINE

La normalisation du format de fichier permet aux CGPI de partager des données communes avec les différents assureurs avec qui ils travaillent.

Des données nouvelles sont désormais accessibles à fréquence quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle (selon le choix défini), telles que les mouvements sur les contrats et le détail de ces mouvements.

La compatibilité avec l'agrégateur de compte et ses fonctionnalités CRM permet aux CGPI de gérer plus efficacement la relation client. Exemple : animation du portefeuille client, notamment en fonction des produits déjà souscrits, de la situation familiale, de l'âge, du patrimoine global...

PENELOP est accessible via l'extranet Nomineo, dédié aux CGPI, et, sur simple demande, auprès des inspecteurs Generali Patrimoine.

A PROPOS DE GENERALI FRANCE

En croissance rapide depuis le début des années 2000, Generali France est aujourd'hui le deuxième groupe généraliste d'assurances dans l'hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 16,7 milliards d'euros en 2009. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 6 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels. Plus d'informations sur www.generalifrance.fr

CONTACT PRESSE

Thierry Picard-Claudiel :
Fixe: 01 58.38.83.83
tpicardclaudiel@generalifrance.fr

www.generalifrance.fr